



EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS DU MAIRE

**Ville de Royat – Délégation de l'exercice du droit de préemption urbain à
l'Etablissement Public Foncier (EPF) Auvergne sur le bien situé sur la parcelle AD
95 sise au 6 impasse de la Mairie**

Le Maire de Royat,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment ses articles L 5211-1, L 52112, L 2122-22 et L 2122-23.

VU le Code de l'Urbanisme et notamment son article L 211-1 prévoyant qu'un droit de préemption peut être institué sur tout ou partie des zones urbaines et des zones d'urbanisation future.

VU les dispositions de l'article L 211-2 du code de l'urbanisme.

VU les dispositions de l'article R 213-8 du Code de l'Urbanisme fixant les dispositions de l'aliénation.

VU le Plan Local d'Urbanisme de Clermont Auvergne Métropole approuvé le 19/12/2025.

VU la convention d'opération de revitalisation du territoire signée le 30/09/22.

VU l'arrêté du Président de Clermont Auvergne Métropole en date du 23 juillet 2026 déléguant le droit de préemption urbain à la commune de Royat à l'occasion de la déclaration d'intention d'aliéner citée ci-après.

VU l'article L 2122-22 15° du Code Général des Collectivités Territoriales prévoyant que Monsieur le Maire peut exercer au nom de la Commune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme ou de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien.

VU la délibération du Conseil municipal de la commune de Royat n°D2026-016 en date du 8 avril 2026 autorisant Monsieur le Maire à exercer au nom de la commune les droits de préemption définis par le Code de l'Urbanisme, et de déléguer l'exercice de ces droits à l'occasion de l'aliénation d'un bien à l'Etablissement Public Foncier local.

VU la déclaration d'intention d'aliéner déposée le 18/05/2026, enregistrée sous le numéro IA 063 308 26 0056 en mairie de Royat, par Maître Vivien GOURBEYRE, Notaire au 62, avenue de la Margeride 63170 Aubière, concernant la vente d'un immeuble sis 6, impasse de la Mairie 63130 Royat, cadastré AD 95 au prix de 214 000 Euros dont 8735 Euros de mobilier et appartenant à Monsieur MAMPON Benoît.

VU la visite du bien en date du 7 juillet 2026 prolongeant l'instruction du dossier jusqu'à la date du 7 août 2026.

DM-2026/075

DECIDE

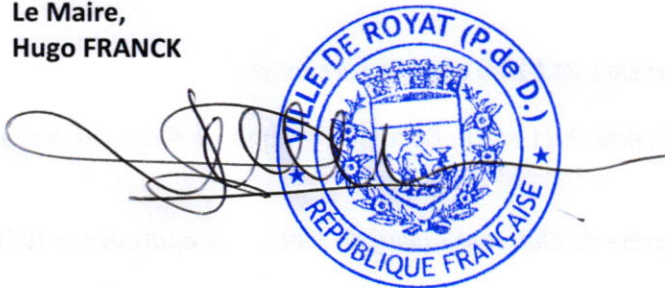
Article 1 : Le droit de préemption est délégué à l'EPF Auvergne, 65 boulevard François Mitterrand à Clermont-Ferrand, à l'occasion de l'aliénation ayant fait l'objet de la déclaration d'intention d'aliéner précitée, au prix précisé dans la déclaration de **214 000 Euros dont 8735 Euros de mobilier**.

Article 2 : Ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame la Préfète du Puy de Dôme et à l'EPF Auvergne, pour notification de la préemption.

Article 3 : Cet arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Clermont-Ferrand (63) dans un délai de deux mois à compter de sa publication.

Fait à Royat, le 23/07/2026

**Le Maire,
Hugo FRANCK**



Le Maire,

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente décision peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de deux mois à compter de la présente notification, par l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site Internet www.telerecours.fr.

ARRÊTÉ PORTANT DÉLÉGATION EN MATIÈRE DE DROIT DE PRÉEMPTION URBAIN

Vu

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211-9 et L 5211-10,

Le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L 5217-2,

Le Code de l'urbanisme et notamment l'article L 211-2,

La délibération du Conseil communautaire du 27 mai 2016 portant prise de compétence de la Communauté urbaine en matière d'urbanisme – aménagement,

Le décret n°2017-1778 du 27 décembre 2017 portant création de la Métropole dénommée Clermont Auvergne Métropole,

La délibération du Conseil métropolitain du 24 avril 2026 portant délégation du Conseil Métropolitain au Président en matière de droits de préemption et de priorité,

L'arrêté du 1^{er} juin 2026 et notamment son article 18.1 portant délégation de fonctions à Monsieur Aurélien BAZIN en matière de droits de préemption et de priorité,

La Déclaration d'Intention d'Aliéner (DIA) déposée le 18/05/2026, enregistrée sous le numéro IA 063 308 26 00056, en mairie de Royat, par Maître Vivien GOURBEYRE, Notaire à Aubière 62 avenue de la Margeride, concernant la vente d'un immeuble sis 6 impasse de la Mairie à 63130 Royat, cadastrée AD 95, au prix de 214 000 euros dont 8 735 euros de mobilier et appartenant à Monsieur Benoît MANPON.

La demande de délégation du droit de préemption urbain de la commune de Royat en date du 05 juin 2026,

La visite réalisée le 07 juillet 2026.

Arrête

Article 1

Le droit de préemption dont dispose Clermont Auvergne Métropole est délégué à la commune de Royat à l'occasion de l'aliénation objet de la Déclaration d'Intention d'Aliéner précitée.

Article 2

Ampliation du présent arrêté sera adressée à Madame la Préfète du Puy-de-Dôme

À Clermont-Ferrand, le
Le Vice - Président,

23 JUL. 2026


Aurélien BAZIN



Reçu en préfecture le 28/07/2026

ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR

[illegible]

N° de dossier : IA 063 308 26 00056
Déposé le : 18/05/2026
À ROYAT

Ce document est généré à la suite d'une saisie dématérialisée
Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le 28/07/2026
ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR
Basé sur le formulaire n° 0072
Berser Levraut

Déclaration d'intention d'aliéner ou demande d'acquisition d'un bien soumis à l'un des droits de préemption prévus par le code de l'urbanisme

Déclaration d'intention d'aliéner un bien

Droit de préemption

Immeuble : Soumis au droit de préemption urbain (D.P.U)

A. Propriétaire(s)

Identité : Monsieur MAMPON Benoit
Profession :

Adresse : 21 ter rue du 11 Novembre 63122 CEYRAT
Complément d'adresse : (Code INSEE 63070)
Quote-part en cas d'indivision :

Adresse email :
Indicatif si pays étranger :
Téléphone :
Pays : France
Division territoriale :

B. Situation du bien

Adresse précise du bien

☐ La cession du bien entraîne une division parcellaire

Adresse : 6 impasse de la Mairie 63130 ROYAT
Complément d'adresse : (Code INSEE 63308)
Superficie totale de l'assiette foncière du bien cédé (m²) : 57

Situation du terrain

☐ Ma demande porte sur le domaine public

Références cadastrales

Préfixe	Section	Numéro	Surface (m²)	Observation	Partielle
0	AD	95	57		Non

C. Désignation du bien

Immeuble

Immeuble : Bâti sur terrain propre
☐ Bien situé dans un lotissement

Propriétaire en cas d'immeuble bâti sur terrain d'autrui

Nom :
Prénom :
Adresse :
Complément d'adresse :

Nature des droits cédés

☒ Pleine Propriété ☐ Nue-Propriété ☐ Usufruit

Occupation du sol en superficie (m²)

☒ Nature du sol

Terres :	
Prés :	
Vergers :	
Vignes :	
Bois :	
Landes :	
Carrières :	
Eaux cadastrées :	
Jardins :	
Terrains à bâtir :	
Terrains d'agrément :	
Sol :	57

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 28/07/2026

ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR



Bâtiment vendu en totalité

☒ Bâtiment vendu en totalité

Surface construite au sol (m²) :	
Surface utile ou habitable (m²) :	
Nombre de niveaux :	5
Nombre d'appartements :	3
Nombre d'autres locaux :	

Observations :

Vente de volumes

☐ Vente de volumes

Numero	Surface (m²)	Nature
--------	--------------	--------

Observations :

Bâtiment en copropriété

☐ Locaux dans un bâtiment en copropriété

N° d'inscription au registre des copropriétés :	
Le bâtiment est achevé depuis :	
Le règlement de copropriété a été publié aux hypothèques depuis :	
En cas d'indivision, quote-part du bien vendu :	

Numéro du lot	Bâtiment	Étage	Surface utile (m²)	Quote-part des parties communes	Nature
---------------	----------	-------	--------------------	---------------------------------	--------

Droits sociaux

☐ Droits sociaux

Désignation de la société :	
Nombre de parts cédées :	
Désignation des droits :	
Nombre total de parts :	
Nature :	

Numéro des parts :

☐ La cession conduit l'acquéreur à détenir la majorité des parts de la société

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 28/07/2026

ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR



D. Usage et occupation

Usage

☒ Habitation

Précision :

Professionnel

Précision :

Mixte

Précision :

Commercial

Précision :

Agricole

Précision :

Autre

Précision :

Occupation

Par le(s) propriétaire(s)

Précision :

Par un(des) locataire(s)

Précision :

☒ Sans occupant

Précision :

Autre

Précision :

☐ Une installation soumise à autorisation ou à enregistrement, au titre du code de l'environnement a été exploitée sur le terrain

E. Droits réels ou personnels

Grevant les biens :

Préciser la nature :

L'accès de l'immeuble voisin, cadastré section AD numéro 114 se fait par l'escalier commun se trouvant sur la parcelle cadastrée section AD numéro 95, objet des présentes.

Indiquer si rente viagère antérieure :

F. Modalités de la cession

Modalité de cession :

Vente amiable

Prix de vente ou évaluation (en chiffres) :

Si TVA en sus du prix, préciser le montant (en chiffres) :

Dont éventuellement inclus :

Mobilier (euros) :

Autres (euros) :

Si vente indissociable d'autres biens :

Adresse précise du bien :

Description :

Modalités de paiement

Modalités de paiement :

Commission :

Précision :

Montant commission acquéreur (euros) :

TTC/HT :

Montant commission vendeur (euros) :

TTC/HT :

Désignation de la contrepartie de l'aliénation :

Evaluation de la contrepartie :

Païement :

Montant annuel (euros) :

Montant comptant (euros) :

Bénéficiaire(s) de la rente :

Précision :

Evaluation de l'usage ou de l'usufruit :

Précision :

Désignation des biens reçus en échange :

Montant de la soulte le cas échéant (euros) :

Bénéficiaire de la soulte :

Propriétaires contre-échangistes :

Bénéficiaire :

Estimation du bien apporté (euros) :

Estimation du terrain (euros) :

Estimation des locaux à remettre (dation) (euros) :

Estimation de l'immeuble objet de la location-accession (euros) :

Objet de la location-accession :

Aucune

Envoyé en préfecture le 28/07/2026

Reçu en préfecture le 28/07/2026

Publié le 28/07/2026

ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR

Berser
Levrault

Adjudication

☐ Volontaire

☐ Mettant fin à une indivision ne résultant pas d'une donation-partage

☐ Ou rendue obligatoire par une disposition législative ou réglementaire

Date de l'adjudication :
Lieu de l'adjudication :
Montant de la mise à prix :
Estimation du bien (euros) :

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le 28/07/2026
ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR



G. Les soussignés déclarent

Que le(s) propriétaire(s) nommé(s) à la rubrique A

- ☒ A (ont) recherché un acquéreur disposé à acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués
☐ Demande(nt) au titulaire du droit de préemption d'acquérir les biens désignés à la rubrique C aux prix et conditions indiqués

Indications complémentaires concernant l'opération envisagée par l'acquéreur :

Ou toute personne physique ou morale qu'il se substituera

- ☐ Qu'il est chargé de procéder à la vente par voie d'adjudication comme indiqué à la rubrique F des biens désignés à la rubrique C appartenant au(x) propriétaire(s) nommé(s) en A

Liste du (ou des) acquéreur(s)

Identité :
Profession :

Adresse :
Complément d'adresse :

Adresse email :
Indicatif si pays étranger :
Téléphone :
Pays :
Division territoriale :

H. Le signataire n'est pas le propriétaire

Liste du (ou des) signataire(s)

Identité :
Qualité :

Numéro professionnel (SIRET) :
Type de société :
Représentant :
Adresse :
Complément d'adresse :

Adresse email :
Indicatif si pays étranger :
Téléphone :
Pays :
Division territoriale :

- ☒ J'accepte de recevoir à l'adresse électronique communiquée les réponses de l'administration et notamment par lettre recommandée électronique ou par un autre procédé électronique équivalent les documents habituellement notifiés par lettre recommandée avec accusé de réception.

I. Observations

Observations :

Pièces obligatoires pour tous les dossiers

Code	Description
IA13	Extrait du plan cadastral

Fichiers
Plan AD 95.pdf

Envoyé en préfecture le 28/07/2026
Reçu en préfecture le 28/07/2026
Publié le 28/07/2026
ID : 063-216303081-20260723-DM2026_075-AR



Engagement du déclarant

- ☒ Je certifie que les informations fournies sont exactes et signe électroniquement les documents
- ☒ J'accepte les Conditions Générales d'Utilisation.